



Saison 2025 – 2026 - BO n°01 du 10.07.25





# SOMMAIRE



# SOMMAIRE

## Coupure estivale : Dernier BO avant la reprise le jeudi 21 Août

AGENDA	5
INFORMATIONS SPORTIVES	
• Phases Finales « FFR »	7
• Rencontres amicales	8
• Compétitions Seniors	9
• Compétitions Jeunes	11
• Rugby à 7	12
• Rugby Loisir	14
• Rugby à 5	18
INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	
• Rassemblement	22
• Installations Sportives	25
• Formation	26
• Service Civique	29
• Communication	32
INFORMATIONS GÉNÉRALES	
• Recrutement	35
INFORMATIONS FÉDÉRALES	
• Affiliations	37
• Avis hebdomadaires	41
• Equipes étrangères	42
• Médical	44
• Communication	46
INFORMATIONS DIVERSES	
• Recrutement	48
• Femmes Dirigeantes	49
• Communication	50
LES 26 CHANTIERS DE LA LIGUE	53
PARTENAIRES & MÉCÈNES	55
CONTACTS	57





# AGENDA





## Calendrier des évènements de la LIFR à venir

Jours	Dates	Manifestations	Lieux	Horaires
Samedi et Dimanche	12 et 13/07/2025	Beach Rugby : Tournoi Qualificatif Championnat de France	Fontainebleau	Week-end

[Accéder à l'intégralité de l'agenda sur le site de la LIFR](#)





## Parcours des clubs franciliens lors des phases finales des Championnats de France : Résultats des matchs des 5 et 6 juillet

Le week-end dernier, plusieurs équipes franciliennes étaient engagées sur les **Finales nationales de Rugby à 7**, organisées dans le cadre du **Med Sevens**, tournoi de **clôture du Championnat de France 2024-2025**. Ce rendez-vous marquait la fin officielle de la saison fédérale, toutes disciplines confondues.

### Championnat de France Fédéral +18 ans

- **USO Massif Central** : Vice-champion de France – 2e place
- **Antony Métro 92** : 8e place

### Circuit Élite Masculin

- **Seventise** : Vainqueur de l'étape finale du circuit à Mèze (UBB Sevens est sacré Champion de France du circuit 2025)
- **SCA Sevens** : 3e place
- **Fantastics Sevens** : 4e place

### Challenge Sevens Féminin

- **Rugban 7s** : Championnes de France
- **Fantastics Féminines (7 Fantastics)** : Vice-championnes de France
- **Kabuki Sevens** : 10e place
- **Wonder 7** : 11e place

[Découvrez les résultats des 5 & 6 juillet](#)



## Dispositif pour le début de saison 2025/26 (RAPPEL)

En amont du début de la saison 2025/2026, et via la FFR (dispositions adoptées par le Bureau Stratégique Fédéral le 25 juin dernier), vous trouverez les directives relatives à la tenue des rencontres amicales pour la saison prochaine.

Prenez connaissance du document disponible [en cliquant ici](#).



## 1. Saison 2025/26 – Régionale 2 & 3 : donnez ou confirmez votre engagement avant le 8 septembre maximum !

Le pôle Compétitions de la LIFR demande à tous les clubs (et/ou rassemblements d'associations) évoluant en Championnats M+18 de la LIFR pour la saison 2025/26 de donner leur engagement avant le **lundi 8 septembre prochain maximum**, notamment concernant les clubs évoluant en Régionale 2 (concernant l'inscription ou le désengagement de l'équipe Réserve) et en Régionale 3.

Nous comprenons les incertitudes relatives à une potentielle volonté d'engagement et nous sommes donc ouverts à attendre au plus tard ces engagements au début du mois de septembre. Mais, il apparaît essentiel de **respecter cette date butoir** afin de pouvoir permettre à tous les clubs de préparer le début du Championnat de manière confortable.

Nous comptons sur vous !

## 2. Régionale 1, 2 et 3

### 2.1 Les retours sont arrivés ; prenez connaissance du support récapitulatif de la saison à venir !

À la suite des différentes réunions clubs, pour lesquelles nous remercions encore les clubs présents, les échanges établis en commun, et comme convenu après le retour du Comité Directeur, nous vous partageons le **récapitulatif des directions et orientations concernant les Compétitions de Régionale 1, 2 et 3 pour la saison à venir**.

Le Comité Directeur - lors de sa séance du mardi 8 juillet - a voté la mise en application de certaines modifications et volontés du Pôle Epreuves sur les Compétitions & Obligations Sportives pour les clubs de Régionale 1, RES 1, Régionale 2, RES 2 et de Régionale 3 pour la saison 2025-2026. Le Règlement des Compétitions M+18 sera soumis à approbation à la FFR courant de cet été.

Cependant, les points ci-après ne seront pas appliqués et nécessiteront une étude plus approfondie.

- **Limitation des Doubles Licences au niveau Fédéral 2 pour une pratique en Régionale.**
- **Bonification des Equipes Unes accordé grâce aux équipes F-18**

N'hésitez pas à revenir vers nous pour avoir des explications afin d'éviter de mauvaises interprétations.

### Presentation Masculins +18 Saison 2025/2026

Les différents points importants résumés de manière succincte :

- **Les Obligations Sportives ont été modifiées.** Pour exemple, concernant les Championnats de Régionale 1 et 2, les équipes Réserves ne seront plus impactées par le non-respect des OS.
- **Accessions 2026/27 :** le nombre de montants et les modalités de relégations ont également été modifiés.
- **Listes joueurs Equipes 3 :** de nombreux ajustements ont été apportés, tant sur les délais que la composition de ces listes. Pour rappel et précision :
  - « Les Equipes 3 » devront communiquer à la Commission des Epreuves de la LIFR au plus tard le vendredi précédent la première journée de la phase qualificative, une liste de joueurs par équipe autorisés à participer au Championnat concerné. Cette liste pourra être complétée et atteindre 40 joueurs maximum au 31/12 décembre 2025.
  - À l'issue de cette date, cette liste pourra être complétée par un maximum de 10 nouveaux licenciés par équipe au plus tard avant le vendredi précédant la dernière journée de la phase qualificative (et ce, dès le 01/01/2026).
  - **En aucun cas cette liste ne pourra dépasser le nombre de 50 joueurs.**
  - Ces joueurs listés ne pourront être des licenciés mutés d'Ile de France pour la saison en cours, ni être issus d'un autre club en double licence (quelle que soit la date de qualification de cette double licence).

## 2.2 IMPORTANT : Surveillez votre boîte mail FFR !

Au-delà du support récapitulatif dont vous pouvez prendre connaissance, et dès les retours des clubs concernés reçus, nous diffuserons les Poules & les Oppositions le plus rapidement possible.

Concernant la Régionale 1 (moins sujet aux incertitudes d'inscriptions) les Poules seront consultables **au plus tard le vendredi 18 juillet** sur le site de la LIFR.

**Nous vous demandons d'être vigilant quant à la boîte mail FFR de votre club, qui sera notre correspondant prioritaire durant la coupure estivale du Bulletin Officiel.**



## Saison 2025/26 : les informations arrivent bientôt !

Les informations concernant les Compétitions Jeunes M16 & M19 de tous les niveaux (Régional 1, Régional 2 et Régional 3) arrivent très bientôt.

Comme la saison dernière, un support de présentation mettant en exergue les différentes modifications entamées et les explications qui vont avec sera diffusé à tous les clubs et accessibles via le site de la Ligue.

Nous vous demandons d'être vigilant quant à la boîte mail FFR de votre club, qui sera notre correspondant prioritaire durant la coupure estivale du Bulletin Officiel.

Nous reviendrons vers vous courant semaine prochaine !



## 1. Championnat de France Fédéral +18 ans : Résultats des équipes franciliennes

Le Championnat de France Fédéral +18 ans a eu lieu le week-end dernier à l'occasion du Med Sevens où l'Ile de France était représentée par deux équipes :

- **USO Massif Central** : Vice-champion de France – 2e place
- **Antony Métro 92** : 8e place

[Résultats – Med Sevens](#)

## 2. Prenez la parole et faites le bilan avec nous : Réunion de fin de saison le vendredi 11 juillet dès 18h30 (RAPPEL)

Il nous paraît important de faire un état des lieux de la saison de Rugby à 7 venant tout juste de s'écouler. C'est pourquoi nous vous convions à une réunion de fin de saison / bilan afin d'aborder les différentes perspectives du rugby à 7 en Île de France. **C'est l'occasion pour vous de faire entendre vos retours et vos suggestions.**

Nous vous attendons donc le 11 juillet prochain, en visio-conférence, dès 18h30.

[Participer à la réunion de fin de saison](#)

## 3. Plateau Interdépartemental M16 : Résultats (RAPPEL)

Le week-end des 21 & 22 juin, sur les terres du JC Technique à Meaux, s'est déroulé le plateau interdépartemental de rugby à 7 pour la catégorie M16.

6 Comités Départementaux se sont rencontrés (Val de Marne, Hauts de Seine, Paris, Val d'Oise, Seine et Marne et Yvelines) sur un plateau de qualité qui a vu le CD 94 l'emporter.

[Classement interdépartemental JC Technique 24/25](#)

## 4. Classement du Championnat de France à 7 M16/M19 (RAPPEL)

Le week-end des 28 & 29 juin 2025 a eu lieu les Championnats de France de Rugby à 7 pour les catégories M16 et M19 à Plouzané. Encore un grand bravo pour les équipes qualifiées ainsi que pour leur performance lors de ces finales.

[Classement – Championnats de France 24/25](#)

## 1. Loisir Libre : Clap de fin sur la saison 2024/25 !

La saison Rugby Loisir à plaquer et mixité en Île-de-France touche à sa fin. Voici un compte rendu sur les éléments marquants de cette année, riche en rencontres et en engagement.

### Bilan chiffré :

- 231 matchs déclarés sur Ovale pour nos équipes franciliennes
- 2 tournois organisés par la LIFR en partenariat avec les clubs d'Épône et de Coulommiers
- 32 rencontres inter ligues avec des équipes des ligues Normandie, Hauts-de-France, Grand-Est et Centre-Val-de-Loire (dont 10 annulées et 4 jouées hors IDF)
- 148 matchs validés dans le cadre du challenge, impliquant 48 équipes franciliennes

Seules les équipes ayant disputé plus de 6 matchs sont classées, soit 25 équipes cette saison.

### Top 3 du classement 2024-2025 provisoire :

- 1<sup>er</sup> : Les Lents Beaux – 5,7 points de moyenne sur 10 matchs
- 2<sup>ème</sup> : Les Troubadours – 5,2 points sur 12 matchs
- 3<sup>ème</sup> : Les Carcajous – 4,66 points sur 9 matchs

Nous remercions l'ensemble des équipes pour leur participation et leur réactivité quant à l'envoi des feuilles de match. En cas de difficulté, ne pas hésiter à nous informer des annulations en amont afin d'éviter les relances.

**Pour la saison prochaine**, nous proposerons 2 tournois à 16 équipes, dont les dates et lieux seront annoncés lors de notre **réunion de rentrée** prévue le **27 septembre** à la Ligue Île-de-France.

Attention : Une étude des sanctions doit être discutée en CD suite au non-respect du règlement...

Je remercie toute l'équipe des ambassadeurs bénévoles pour la ligue ainsi que tous les salariés qui ont contribué à la gestion de notre challenge, Jonathan, Olivier, Jérôme B...

Pour le Pôle Rugby Loisir Libre : Stéphane BENOIT, Élu Rugby Loisir

Pour la Commission RLO : Alain Hamel, Sébastien Cha, Maxime Benoit, Yohanne Guillaume et les autres membres.

## 2. Loisir Libre : Réunion de rentrée le 27 septembre à la Ligue

Une saison terminée, il est déjà temps de préparer la suivante ! Afin de lancer au mieux la saison 2025/26, nous vous invitons à la réunion annuelle de rentrée du RLO Libre le **samedi 27 septembre 2025**. Celle-ci se déroulera dans les locaux de la Ligue Ile de France de Rugby (9 rue Omer Talon – 75011 Paris) de **10h00 à 15h00**.

À l'ordre du jour :

- Remise du Challenge RLO 2024-2025 à l'équipe lauréate ;
- Remise du Trophée de Bringus à l'équipe la plus conviviale ;
- Bourse aux matchs : échanges de dates et d'adversaires entre équipes ;
- Présentation du règlement RLO, des questions de licences, d'assurance, et du CAL ;
- Pré-inscription aux tournois RLO organisés par la Ligue Île-de-France ;
- Temps d'échanges et de questions diverses

**Votre présence est précieuse pour préparer au mieux la saison 2025/2026.**

Bien évidemment, à la suite de cette réunion, nous clôturerons par un verre de l'amitié.

Merci de confirmer votre participation !

[S'inscrire à la réunion](#)

## 3. Rugby Loisir Plus : retour sur la fin de saison et préparation de la saison 2025/26 !

### 3.1 Finales 2024/25 : rappel des résultats

**Finales RLO 2024-2025 : le XV du Tigre et les Waka Pasifika vainqueurs d'une saison riche en engagement et en convivialité !**

Pour rappel, le samedi 14 juin dernier, et sur les terres des Waka Pasifika au stade Georges Carpentier (Paris 13e) se sont déroulées les finales du championnat Rugby Loisir, point d'orgue d'une saison 2024-2025 placée sous le signe du rugby plaisir, du fair-play et de la solidarité.

Dans une ambiance festive, les équipes se sont affrontées dans deux niveaux de compétition, aboutissant à des rencontres spectaculaires et engagées.

#### Niveau 1 – Classement final :

- 1er : XV du Tigre – Vainqueur en finale face aux O.H. du Stade Français (52–45)
- 2e : O.H. du Stade Français
- 3e : P.O.R.C. – Vainqueur du match pour la 3e place contre les Vendangeurs
- 4e : Vendangeurs de Suresnes

## Niveau 2 – Classement final :

- 1er : Waka Pasifika (USOMC) – Champions pour leur première participation
- 2e : VDD de Neuilly / RCP Paris
- 3e : Gugusses de Paris XV

Un immense bravo à l'ensemble des équipes participantes, ainsi qu'aux bénévoles et organisateurs – notamment les Waka Pasifika du Massif Central, hôtes exemplaires de la journée.

Merci également à la Mairie du 13e arrondissement de Paris pour son accueil et aux partenaires : UI Montage Grue, Massif Central Olympiades et encore aux Vaka Pasifika

### **3.2 Saison 2025/26 : manifestez votre intérêt !**

Le Challenge Loisir Plus redémarre pour la 4<sup>ème</sup> année début octobre !

Le Challenge Plus sera articulé sur deux phases, dont la version finale reste à définir selon le nombre d'inscrits, basé sur une première phase de Poules suivie d'une Phase Finale !

Pour toutes les informations et inscriptions contacter l'équipe du challenge par mail : [rugby-loisirplus@idfrugby.fr](mailto:rugby-loisirplus@idfrugby.fr) et [yvesrugby15@gmail.com](mailto:yvesrugby15@gmail.com)

Bon été à toutes et tous ! Rendez-vous à la rentrée !

## 5. Classement du Championnat de France à 7 M16/M19 (RAPPEL)

Le week-end des 28 & 29 juin 2025 a eu lieu les Championnats de France de Rugby à 7 pour les catégories M16 et M19 à Plouzané. Encore un grand bravo pour les équipes qualifiées ainsi que pour leur performance lors de ces finales.

[Classement – Championnats de France 24/25](#)



## 1. Retour sur la réunion de fin de saison Rugby à 5

La traditionnelle réunion de fin de saison Rugby à 5 s'est tenue le **mercredi 2 juillet 2024**, au **siège de la Ligue Île-de-France de Rugby**, situé au **9 rue Omer Talon, Paris 75011**.

Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur la saison écoulée et d'échanger sur les perspectives pour la saison prochaine. Les membres du groupe de travail R5 étaient présents pour partager leurs idées, proposer des évolutions, et recueillir les retours des clubs et des licenciés.

Les échanges ont été riches, constructifs et tournés vers l'avenir du Rugby à 5 en Île-de-France.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé, ainsi qu'à ceux qui ont contribué par leurs retours en amont.

La présentation projetée lors de cette réunion est désormais disponible pour consultation :

[Réunion de fin de saison - Présentation](#)

## 2. Accueil des tournois LIFR : Positionnez-vous avant le 15 septembre prochain pour recevoir un plateau !

En vue de la préparation de la prochaine saison de Rugby à 5 et pour rappel, suite à la décision commune des clubs depuis 2 saisons, les sections déjà existantes **doivent se positionner sur deux dates par catégorie qu'elles souhaitent inscrire aux Finales IDF de fin de saison**. Et ce, dès le début de saison. Ce positionnement est **obligatoire mais n'est pas définitif**.

Certains clubs se positionnent sur des dates, mais ne sont pas dans la certitude de pouvoir les organiser. **C'est la LIFR qui déterminera en fonction des besoins** (obligation pour participer aux Finales Régionales), et selon les possibilités, les différents clubs organisateurs aux dates indiquées.

Au regard des différentes problématiques de la saison passée, et afin d'aborder la saison 2025/26 de la meilleure des manières possibles, la LIFR vous demande de vous positionner avant le **15 septembre prochain**.

Les sections ne respectant pas cette obligation verront leur(s) équipe(s) ne pas pouvoir participer aux Championnats IDF en fin de de saison.

**Attention :** Les dates des Finales IDF ont été modifiées, elles sont prévues pour le **week-end des 30 & 31 mai**.

[Se positionner ici](#)

[Accédez au tableau de positionnement](#)

### 3. Saison 2025/2026 : Prenez connaissance du calendrier (RAPPEL)

Suite à la réunion de fin de saison qui a eu lieu hier soir au siège de la Ligue, vous trouverez, sur le site de la LIFR, le calendrier de la saison 2025/2026. Encore un grand merci aux représentants des clubs qui se sont présentés pour ce moment d'échange et de partage.

[Calendrier saison 2025/2026](#)

### 4. Finales Nationales 2025 à Lectoure : Résultats (RAPPEL)

Comme vous le savez, les Finales Nationales ont eu lieu à Lectoure le week-end du 28 & 29 juin. Encore un grand bravo pour les équipes qualifiées ainsi que pour leur performance lors de ces finales.

[Classement Finales Nationales – Lectoure 24/25](#)

### 5. Tournoi de Beach Rugby à Fontainebleau le week-end des 12 & 13 juillet 2025 (RAPPEL)

Le week-end des 12&13 juillet 2025 aura lieu le Tournoi de Beach Rugby organisé par le Rugby Sud 77 au Grand Parquet de Fontainebleau.

Le samedi 12 marquera la tenue du Tournoi Qualificatif au Championnat de France concernant les catégories Open Féminin et Masculin. Un tournoi en catégorie Mixte non qualifiable au Championnat de France aura aussi lieu.

[S'inscrire au Tournoi de Beach Rugby](#)

## 6. Trophée des Restaurateurs 4<sup>e</sup> édition : prenez rendez-vous ! (RAPPEL)

Pour sa 4<sup>ème</sup> édition, la Ligue Île-de-France de Rugby, coorganise et vous invite dès maintenant à la 4<sup>e</sup> édition du Trophée des Restaurateurs, qui se tiendra le dimanche 7 septembre 2025 au Rugby Club de Massy.

Un concept original, à la croisée du sport et de la gastronomie : c'est en effet **le seul tournoi où l'on marque des essais... entre deux services !**

Au menu de cette journée festive :

- 14 restaurateurs réunis pour un tournoi de rugby à 5, bien saignant mais toujours bon enfant ;
- De la gastronomie à cœur ;
- Une fanfare et de nombreuses animations pour petits et grands ;
- Et surtout, une bonne dose de convivialité et de bonne humeur.

À noter également : la présence d'une équipe Rugby Santé francilienne, invitée d'honneur, qui viendra présenter le dispositif initié par la FFR et la Ligue Île-de-France en faveur du sport santé et de l'inclusion.

Informations pratiques : Rendez-vous au RC Massy Essonne - Rue des Olympiades  
91300 Massy – ouvert au public.

Précisions : l'accès est gratuit à la buvette du club accueil mais payant au village gourmand

Ce rendez-vous unique est soutenu par plusieurs partenaires majeurs de la Ligue (VINOM, OBD et UBA) que nous remercions chaleureusement et bénéficiera de la couverture de médias tels que Sud Radio, Midi Olympique, Figaro Sport, entre autres.

Venez partager avec nous une journée aussi gourmande que festive, en soutenant les 14 équipes engagées !



# INFORMATIONS ADMINISTRATIVES





## Dispositions réglementaires pour la saison 2025/2026 (RAPPEL)

Les rassemblements sportifs sont définis par les dispositions de l'article 218 des Règlements Généraux de la FFR, lesquelles, ne devraient pas être modifiés au titre de la saison prochaine.

Afin de mieux encadrer les rassemblements sportifs sur son territoire, la Ligue Ile de France de Rugby maintient les dispositions réglementaires en vigueur la saison dernière :

- **Aucune restriction sur les rassemblements régionaux féminins (compétitions régionales) à l'exception du critère de proximité ;**
- **Les rassemblements régionaux masculins dans les compétitions régionales pour les catégories U16 et U19 ne sont pas autorisés pour les sections associatives ou clubs de TOP 14, de PRO D2, de Nationale et de Nationale 2 ;**
- **Les rassemblements régionaux masculins dans les compétitions régionales pour les catégories U16 et U19 sont limités à 3 clubs maximum pour les clubs de fédérale 1 ;**
- **Les rassemblements régionaux masculins dans les compétitions régionales pour les catégories U16 et U19 sont limités à 4 clubs pour les clubs de la fédérale 2 à la régionale 3.**

Dans l'esprit des dispositions fédérales réglementaires, il est important de rappeler que les rassemblements doivent être motivés par les principes suivants :

- Promouvoir, améliorer, développer et faciliter la pratique du rugby sur un territoire donné dans les catégories de jeunes et dans certaines compétitions féminines ;
- Développer la notion de solidarité entre associations ;
- Permettre la création de nouvelles équipes de jeunes et de féminines ainsi que leur participation aux diverses compétitions proposées ;
- Favoriser pour chaque équipe concernée, une composition la plus homogène possible.

La constitution d'un rassemblement doit s'appuyer sur trois éléments fondamentaux :

- le bassin de vie ;
- la mutualisation des moyens ;
- la solidarité.

Il est important de rappeler, que les rassemblements doivent permettre d'assurer la succession des effectifs des clubs participants et être en adéquation avec le projet sportif départemental.

## PROCEDURE A SUIVRE ET PROCESS DE VALIDATION

- **Pour le renouvellement des rassemblements existants des équipes régionales ou fédérales :**
  - Tout rassemblement demandé au titre de la saison 2025-2026 rigoureusement identique à celui de la saison 2024-2025 sera automatiquement renouvelé.
  - Le dossier complet devra être adressé à la LIFR **au plus tard le 31 Août 2025** à l'adresse suivante : [rassemblements@idfrugby.fr](mailto:rassemblements@idfrugby.fr)
- **Pour les nouveaux rassemblements et les rassemblements modifiés des équipes régionales ou fédérales :**
  - Tout rassemblement nouvellement créé ou tout rassemblement modifié devra faire l'objet d'un accord préalable de la part du Comité Départemental du club support du rassemblement.
  - **Le dossier devra être adressé par mail au président du Comité Départemental avant le 31 Août 2025, avec une copie à la LIFR à l'adresse suivante : [rassemblements@idfrugby.fr](mailto:rassemblements@idfrugby.fr), en indiquant sur l'intitulé du mail « Nouveau Rassemblement ».**
  - La validation définitive du rassemblement sera ensuite confirmée par la Direction Technique et par la Commission des Epreuves, de la LIFR après l'avis rendu par le Comité Départemental.

**ATTENTION :** Pour l'ensemble des rassemblements, devront également être transmis à l'adresse mentionnée ci-dessus :

- le document « **formulaire de rassemblement** » 2025-2026
- **l'organigramme de la structure administrative et sportive** (association bénéficiaire/support et son correspondant, éducateurs et entraîneurs, par classe d'âge et par équipe),
- **le projet sportif et pédagogique argumenté**
- **la convention de rassemblement** complétée, mentionnant le club support et signée par toutes les parties concernées pour enregistrement sur Oval-e
- ([voir documents sur le site « Sportif / Documents utiles »](#))

- **En cas de dissolution d'un rassemblement :**
  - le club qui en prend l'initiative devra informer le(s) club(s) concerné(s) dans un délai suffisant, par lettre recommandée, à chacune des parties, avec copie à la LIFR et au Président du Comité Départemental, **avant le 20 juillet 2025**, afin que ce(s) dernier(s) ait(ent) le temps matériel de pouvoir s'organiser.
  - La LIFR se réserve le droit de ne pas accepter l'engagement d'une équipe dont le club n'aurait pas respecté ce principe.
  - La LIFR examinera le cas échéant, les dossiers de rassemblements hors délai pour les clubs qui seraient concernés par une dissolution de rassemblement.

**Les rassemblements des Ecoles de Rugby** ne sont pas concernés par les dispositions ci-dessus mentionnées et restent du seul ressort de la Commission Régionale des Ecoles de Rugby **et ne doivent en aucun cas être adressés à l'adresse mentionnée ci-dessus.**

**Thierry ALLIESSE**  
*Président*

**Thierry CHEVALIER**  
*Secrétaire Général*



## Qualification des Terrains Annexes

Une enceinte sportive comprend un terrain d'honneur et potentiellement des terrains annexes et/ou des plaines de jeu. Ces dernières accueillent généralement des entraînements, des plateaux des écoles de rugby, ... et n'ont pas forcément les dimensions requises ni les équipements pour pratiquer en compétition.

Néanmoins, pour des raisons de sécurité de la pratique (couverture d'assurance), il est indispensable que ces espaces soient déclarés et qualifiés.

Pour cela, il suffit de compléter un dossier descriptif pour chaque espace.

Pour toute question, vous pouvez interroger la Commission de Qualification des Enceintes Sportives de la Ligue via l'adresse mail : [terrains@idfrugby.fr](mailto:terrains@idfrugby.fr).

[Accéder à la demande de qualification de terrain annexe](#)



## 1. Brevets Fédéraux : Les inscriptions 2025/2026 sont ouvertes !

Les inscriptions aux différents Brevets Fédéraux sont ouvertes :

- Optimisation
- Perfectionnement
- Développement
- Initiation-Découverte
- Baby Rugby
- Rugby à 5 – Niveau

[S'inscrire](#)

Vous pouvez prendre connaissance de **l'organisation** de ces derniers et **des calendriers** via le dispositif des formations 25/26 disponible sur le site de la LIFR

[Prendre connaissance du dispositif des BF 25/26](#)

### REACTIVATION DES BREVETS FEDERAUX

Conformément à la réglementation fédérale, les éducateurs titulaires d'un diplôme fédéral doivent procéder à un recyclage obligatoire tous les cinq ans afin de maintenir la validité de leur certification.

**Les éducateurs ayant obtenu leur diplôme lors de la saison 2021-2022 sont donc tenus d'effectuer leur recyclage au cours de la saison 2025-2026**

[En savoir plus](#)

## 2. BPJEPS & CQP : Inscrivez-vous ! (RAPPEL)

Dans le cadre de sa mission de développement de l'emploi et de la formation dans le rugby francilien, l'IREF ouvre officiellement les inscriptions pour les parcours de formation suivants :

### Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Rugby

- **Public cible** : futurs professionnels de l'encadrement sportif souhaitant travailler à plein temps dans le milieu sportif, notamment en club ou en structure associative.
- **Durée** : 150 heures de formation + 120h minimum d'immersion en structure.
- **Calendrier** : début le mardi 14 octobre.
- **Lieu** : Sites de formation IREF (clubs Lifr).
- **Modalités d'entrée** : dossier de candidature, entretien de motivation, et test technique.
- **Prise en charge possible** : CPF, OPCO, autofinancement...

[En savoir plus](#)

### Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) – Activités Physiques pour Tous / Mention Rugby

- **Public cible** : futurs professionnels de l'encadrement sportif souhaitant travailler à plein temps dans le milieu sportif, notamment en club ou en structure associative.
- **Durée** : 620h de formation + 590h d'immersion en structure.
- **Début de la session** : 15 septembre 2025.
- **Lieux** : Clubs en Île-de-France
- **Conditions d'entrée** : être titulaire du PSC1, justifier d'une expérience sportive, satisfaire aux exigences préalables (tests de sélection).
- **Financement** : contrat d'apprentissage, contrat pro, aides employeurs, Pôle emploi.

[En savoir plus](#)

## 3. Feuille de Match Dématérialisée : 3 sessions de formation en septembre 2025

Comme les saisons précédentes, la feuille de match dématérialisée sera utilisée sur **l'ensemble des compétitions à X et à XV fédérales et régionales masculines et féminines (jeunes et séniors)** au cours de la saison 2025/2026.

La LIFR, dans le cadre de son IREF, organise trois sessions de formation à destination des dirigeants de club qui ne seraient pas encore familiarisés avec cet outil informatique :

- **Lundi 8 septembre 2025 à 19h00**
- **Mercredi 10 septembre 2025 à 17h00**
- **Lundi 15 septembre 2025 à 19h00**

Ces formations seront réalisées en visioconférence.

Les inscriptions à une séance précise se font exclusivement en ligne. Une invitation pour participer à la visioconférence vous sera adressée dans les jours qui précèdent la formation.

## Lancement de campagne 2025/2026 (RAPPEL)

Pour la saison 2025-2026, seuls **23 postes** sont mis à notre disposition pour les Clubs et les Comités Départementaux entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2025.

Pour constituer les dossiers de candidature et les faire connaître à la ligue, nous vous demandons de la rigueur :

- Dans les choix de vos candidats qui en aucune manière ne peuvent être des ressources humaines pour l'encadrement technique de vos EDR ou de vos autres catégories,
- Dans la détermination des missions de vos candidats : respect des axes définis dans le dispositif,
- Dans le management du volontaire pendant toute la durée de sa mission par un dirigeant ou un salarié du club disponible et compétent,
- Dans la transmission à la ligue de comptes rendus réguliers sur le bon déroulement des missions et des formations du volontaire.
- Inscription aux formations obligatoires (Formation Civique et Citoyenne – PSC1 – Formation des tuteurs).

Sachez que des sanctions financières sont prévues par la ligue en cas de non observation de ces engagements, Il sera, en outre, demandé à chaque structure bénéficiant du dispositif, de signer une attestation d'engagement à ce respect. Sachez, également, que la FFR et l'ASP, peuvent procéder à des vérifications de la bonne exécution des missions du volontaire, et le cas échéant, sanctionner les clubs.

Pour vous aider, vous trouverez, ci-après, un descriptif du dispositif et des recommandations, qui, nous l'espérons, vous seront utiles.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous rapprocher de Patricia AMOROS, chargée de mission de la ligue ayant en charge l'instruction et la gestion des dossiers de « volontaire du service civique ».

**Jean-Claude GRECO**

*Elu de la LIFR en charge des services civiques*

## Le Service Civique – C’est quoi ?

Le Service Civique permet à un jeune de s’engager dans une mission d’intérêt général au sein d’une structure à but non lucratif. Il intervient en support des bénévoles et/ou salariés sans pour autant s’y substituer et ne peut agir seul.

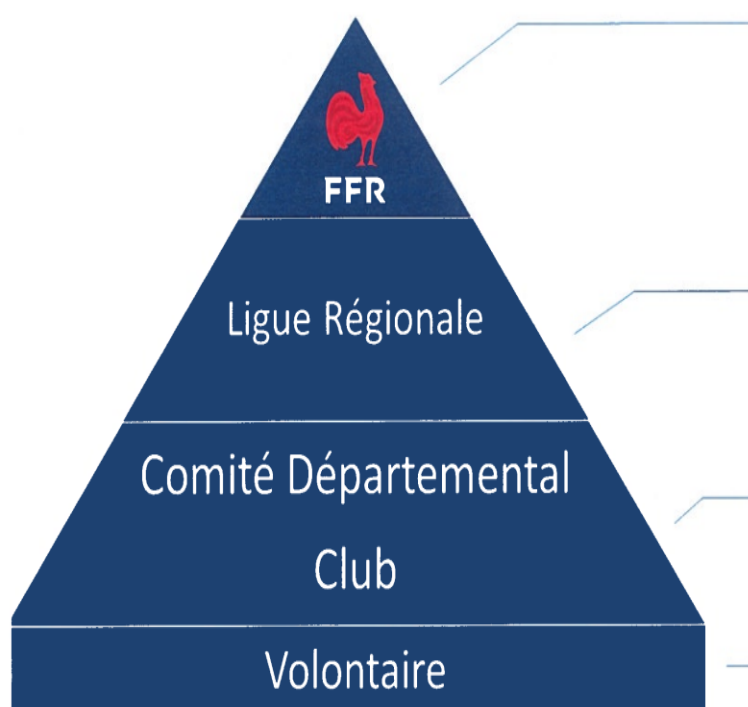
## Le Service Civique – c’est qui, il fait quoi ?

- Des jeunes de 16 à 25 ans et jusqu’à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap,
- Des missions de 6 mois minimum et 8 mois maximum,
- 24h hebdomadaire minimum,
- Un engagement du 1er de chaque mois.

## Les 7 objectifs de la mission

- Sensibiliser à la dimension citoyenne du rugby dans toutes les catégories,
- Développer des passerelles entre le monde scolaire et le club de rugby pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes,
- Rendre accessible le rugby aux personnes en situation de handicap,
- Promouvoir la pratique du rugby comme facteur de bien-être et de santé,
- Réduire les inégalités d’accès à la pratique du rugby et favoriser l’inclusion sociale,
- Favoriser la pratique du rugby féminin,
- Développer et promouvoir une dynamique écoresponsable au sein de la structure rugby.

## Le Rôle de chacun



. Gère l’agrément (enveloppe, compte-rendu)  
. Ventile l’enveloppe par Ligue Régionale et par mois  
. Organise la stratégie de développement  
. Créé les outils (Livret, fiches missions, contenus FCC)  
. Forme à la gestion de l’outil ELISA

. Enregistre et signe les contrats (ELISA)  
. Accompagne les structures d’accueil dans la construction de la mission  
. Organise la FCC  
. Reverse l’indemnité aux structures d’accueil (FCC + PSC1)

. Accueille des volontaires  
. Accompagne au projet d’avenir  
. Forme le volontaire au PSC1

. Œuvre au développement des actions du Rugby Social Club

## Questions Pratiques

Le volontaire du Service Civique est indemnisé par mois :

- Une indemnité mensuelle financée et versée par l'état de 504,98 €,
- Une aide complémentaire de 114,85 € versée par la structure d'accueil (Club ou Comité Départemental).

La LIFR versera à la structure d'accueil une aide mensuelle **de 70 €** (qui sera versée sur le compte du club à la LIFR), à condition que les formations demandées aux volontaires soient effectuées.

## Contact Ligue

Prenez le temps de bien lire le dossier et le cas échéant de postuler pour votre club et en cas de besoin vous pouvez contacter : **Patricia Amoros** 01-43-42-47-13 / 06-34-48-20-92

## Annuaire des clubs = Trouver un club Pensez à mettre à jour vos coordonnées sur Oval-e

La rubrique « Trouver un club » du site de la LIFR fait office d'annuaire des clubs. Elle est en lien avec les fiches renseignées par les clubs sur oval-e.

**ACTION 1 :** mettre à jour votre comité directeur sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « Direction » de l'espace « Contact » de la fiche de votre club sur le site de la LIFR.



En dépliant une commission (3), je peux Ajouter une Personne (4) en la recherchant par son Nom et son Prénom (5).  
Après avoir compléter les champs obligatoires, je peux valider en cliquant sur OK (6).  
Une fois ajoutée, la personne est visible dans la commission (7).



**ACTION 2 :** mettre à jour les pratiques sur Oval-e dont les données remontent dans la partie « Responsables », de l'espace « Contact » de la fiche votre club sur le site de la LIFR.

[lien vers un tutoriel](#)

**ACTION 3 :** demander à chaque membre de votre comité directeur et aux responsables de catégorie d'aller sur Oval-e, sur leur fiche « licencié » et de remplir les champs « téléphone Public et Email Public » dans la rubrique « Informations affichables sur d'autres sites » au milieu de la fiche « licencié ».

TÉLÉPHONE PUBLIC

EMAIL PUBLIC

Informations affichables sur d'autres sites

Ce sont ces données qui apparaîtront sur le site de la LIFR et de la FFR.

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), règlement de l'Union européenne, la Fédération Française de Rugby se doit **d'obtenir l'autorisation des personnes référencées pour rendre visible leurs coordonnées sur son site et ceux des Ligues.**

[Accéder à la rubrique « trouver un club »](#)





# INFORMATIONS GÉNÉRALES





## Projet de plateforme de recrutement Recensement de l'avis des clubs (RAPPEL)

Dans le cadre de son accompagnement des clubs, la Ligue Île-de-France de Rugby envisage la création d'une **plateforme de recrutement** dédiée à la **publication d'offres d'emploi** (éducateurs, salariés, bénévoles, services civiques, alternants...) et à la centralisation des **demandes d'emploi**.

Afin d'évaluer la pertinence de cet outil et d'en adapter les fonctionnalités aux besoins du territoire, nous invitons les clubs à répondre à un court questionnaire.

[Questionnaire Clubs](#)



# INFORMATIONS FÉDÉRALES





# Affiliations

## Ouverture de la campagne des licences 2025/2026 (RAPPEL)

J'ai le plaisir de vous informer que la campagne de délivrance des licences pour la saison 2025/2026 débutera le lundi 16 juin.

Vous aurez ainsi la possibilité, dès le début de la semaine prochaine, d'initialiser les demandes de licences afin de commencer à constituer vos effectifs. Pour votre parfaite information, sachez cependant que les licences ne pourront être délivrées qu'à partir du lundi 7 juillet 2025.

Aussi, et pour permettre à tous de continuer à pratiquer le rugby en toute sécurité les week-ends des 1er, 5 et 6 juillet 2025, les licences de la saison 2024/2025 ont été prolongées jusqu'au dimanche 6 juillet inclus.

Afin de vous accompagner au mieux dans vos démarches et comme il est de coutume en cette période, je vous informe des nouveautés adoptées par le Comité d'Orientation Politique le 28 mai 2025.

### L'ajout de nouvelles qualifications

Cette campagne des licences est notamment marquée par la création de nouvelles qualifications.

La première d'entre elles est liée à la pratique du «**RUGBY LOISIR SANS PLAQUAGE – Option Santé**», destinée aux joueurs des classes d'âges « Moins de 8 ans » et au-dessus et aux joueuses des classes d'âges « moins de 8 ans » et au-dessus afin de mieux identifier les pratiquants et d'offrir une pratique adaptée à ce public. L'obtention de cette qualification est conditionnée aux respects des obligations médicales prévues à l'article 234 des Règlements Généraux de la FFR. Concrètement, l'obtention ou le renouvellement de la licence sera soumis à la transmission :

- **Pour les mineurs** : à la réalisation d'un questionnaire relatif à l'état de santé du mineur que ce soit lors de la demande d'une première licence ou d'un renouvellement, et à la transmission d'une **prescription médicale**. Si le ou la licencié(e) atteint sa majorité au cours de la saison, il/elle doit être considéré(e) comme intégrant le régime des joueurs et joueuses majeurs ;

- **Pour les majeurs** : à la fourniture d'un certificat médical lors d'une première demande de licence. Pour tous les renouvellements, le certificat médical ne sera requis qu'à raison d'une fois tous les 5 ans pour les licenciés âgés de moins de 35 ans révolus, et tous les 3 ans pour les licenciés âgés de 35 ans révolus ou plus. Ainsi, dès lors que le licencié n'est pas dans l'obligation de fournir un certificat médical, le renouvellement de la licence sera simplement conditionné à la réalisation du questionnaire relatif à l'état de santé. Dans tous les cas, le demandeur devra également transmettre **une prescription médicale**.

En pratique, les questionnaires de santé (mineurs et majeurs) et la prescription médicale seront disponibles sur le logiciel Oval-e, en bas du formulaire de demande de licence dès l'ouverture de la campagne. Il ne sera ainsi pas nécessaire de joindre ce formulaire à la demande de licence puisqu'il suffira que le demandeur atteste sur l'honneur ne pas être concerné par un certificat médical et que chacune des rubriques du questionnaire relatif à son état de santé donne lieu à une réponse négative (dès lors que cela correspond effectivement à la situation personnelle du demandeur). Si ce n'est pas le cas, il sera alors tenu de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du rugby.

La deuxième nouvelle qualification concerne le **Représentant Départemental Ecole de Rugby**, dite «RDEDR». Concrètement, cet acteur incontournable des manifestations des Ecoles de rugby qui ne disposait pas encore de qualification propre, sera missionné pour intervenir sur les tournois et plateaux pour s'assurer du respect des cahiers des charges et des règles du jeu. Il sera également chargé de signaler les comportements violents auprès des organes compétents afin, dès le plus jeune âge, d'inculquer à tous les acteurs la nécessité de faire preuve de respect, quel que soit leur rôle.

La dernière qualification concerne les **Capacitaires en Arbitrage du rugby Loisir (CAL)**. Ce rôle existait déjà en pratique mais, là encore, il ne disposait pas de qualification propre et les populations concernées n'étaient donc pas identifiées comme des officiels de matchs à part entière.

Pour finir, certaines qualifications existantes au sein de la catégorie des **officiels de match** voient leur intitulé évoluer puisque la qualification « AN2 » est à présent intitulée « Arbitre régional », la qualification « AN3 » correspond à la qualité d'« Arbitre fédéral » et la qualification « AN4 » à « Arbitre classé ».

Ces nouvelles qualifications seront donc proposées lors du processus de délivrance de licence (cf. annexe 1)

### **Scission de la classe d'âge « moins de 6 ans »**

S'agissant de la première catégorie d'âge « moins de 6 ans », laquelle permet la pratique du rugby dès l'âge de 3 ans révolus, celle-ci est désormais scindée en deux catégories distinctes :

- la classe d'âge « moins de 6 ans », dénommée « Premiers pas en Ecole de rugby », laquelle concerne les joueurs et joueuses nés en 2020 ainsi que celles et ceux nés entre le 1er janvier 2021 et le 30 juin 2021. Les licenciés de cette catégorie peuvent participer aux plateaux Ecole de rugby ;

- la classe d'âge « moins de 5 », dénommée « Baby rugby », laquelle concerne les joueurs et joueuses nés entre le 1er juillet 2021 et le 30 juin 2023 ayant 3 ans révolus au jour de la demande de licence. Ces populations ne peuvent pas participer à ces plateaux.

## **La Charte de protection des données à caractère personnel**

La Charte de protection des données à caractère personnel relative à la plateforme Oval-e a été mise à jour afin de continuer à améliorer la gestion des données personnelles des licenciés, tout en garantissant leur sécurité et leur confidentialité.

## **La notice d'assurance**

La FFR souscrit pour le compte de ses groupements affiliés et licenciés un contrat d'assurance couvrant leur responsabilité civile. Elle souscrit également, pour le compte de ses licenciés, des contrats d'assurance couvrant les dommages corporels et offrant une assistance.

## **Le prix de la licence**

La détention d'une licence en cours de validité donne automatiquement accès aux activités fédérales, aux assurances souscrites par la FFR pour le compte des licenciés (responsabilité civile, individuelle accident, assistance), un droit de priorité pour l'achat des places de matches, l'accès au Rugby Mag, etc. La présentation du prix des licences – qui reste inchangé – a été simplifié.

## **Sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent**

Un encart réservé à la transmission de l'attestation relative à la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent a été ajouté pour toute demande de licence d'arbitre.

C'est en effet une obligation consacrée par le code du sport afin que les arbitres, sans qui les compétitions ne pourraient pas se dérouler, soient à même d'intervenir rapidement en cas de besoin.

## **Contrôles antidopage**

Le code du sport, qui fixe les règles relatives à l'organisation des contrôles antidopage, prévoit notamment que si le sportif contrôlé est un mineur, tout prélèvement nécessitant une technique invasive ne peut être effectué qu'au vu, outre de l'autorisation de l'intéressé lui-même, d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence (cf. article R. 232-52).

Pour tenir compte de ce texte, la FFR a intégré dans le formulaire de demande de licence et uniquement pour les personnes mineures sollicitant une licence « rugby compétition » (donc hors « Ecole de Rugby » et « Rugby loisir »), une case à cocher permettant aux représentants légaux de donner leur autorisation à l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) pour réaliser tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prélèvement sanguin) dans le cadre des contrôles antidopage qu'elle diligente.

Ces quelques évolutions visent toutes à faire évoluer la pratique dans un cadre sécuritaire.

Comme chaque saison, je me dois également de vous rappeler l'importance de faire preuve d'une particulière vigilance lorsque vous vérifiez les informations figurant sur le formulaire de demande de licence. A titre d'exemple, il est indispensable que l'adresse électronique renseignée sur le formulaire soit bien celle du demandeur (ou de son représentant légal) puisqu'il lui appartient, par exemple, de manifester sa volonté de rejoindre le club qui sollicite une licence pour son compte, d'approuver la Charte de protection des données personnelles ou encore d'attester avoir pris connaissance des conditions d'assurance. Toute demande qui serait transmise avec une adresse courriel générique ou celle d'une autre personne sera donc refusée.

Afin de vous accompagner au mieux dans cette nouvelle campagne, vous trouverez également, ci-dessous, une notice qui sera consultable sur Oval-e lors de chaque renouvellement de licence dont la vérification relève de votre compétence et qui récapitule les points impératifs à vérifier sur le plan administratif pour chaque demande de licence qui vous est soumise.

J'espère que ces quelques précisions vous aideront à appréhender au mieux cette nouvelle campagne de délivrance des licences et vous rappelle, qu'au besoin, votre organisme régional est à votre écoute pour toute question complémentaire.

**Sylvain DEROEUX**  
*Secrétaire Général*

## ANNEXES

Les évolutions techniques du logiciel fédéral Oval-e pour cette campagne des licences 2025/2026. [Retrouvez le document ici](#)

La notice de renouvellement des licences à destination des associations. [Retrouvez le document ici](#)



# Avis Hebdomadaire

## Avis hebdomadaire n°1158 : Règlements Généraux 2025/2026 (RAPPEL)

Pour la saison 2025/2026, le Bureau Stratégique et le Comité d'Orientation Politique de la FFR ont adopté, lors de leurs réunions des 28 mai et 11 juin, des modifications des Règlements Généraux.

Ces modifications concernent des textes figurant dans les Titres II (Gestion des membres et des pratiquants), III (Les Compétitions, Les Challenges), VI (Dispositions financières) ainsi que les Annexes VIII (Régulation administrative, juridique et financière) et XIV (Règlement médical).

[Consulter l'avis hebdomadaire](#)



## Equipes Etrangères

### **Demande de rencontres et tournois amicaux avec la participation d'équipes étrangères (RAPPEL)**

La fin de saison et l'intersaison sont des périodes propices pour nos clubs à l'organisation de rencontres amicales, notamment avec la participation d'équipes étrangères. La Fédération Française de Rugby encourage pleinement ces initiatives, qui sont l'occasion pour les clubs de découvrir d'autres cultures rugbystiques, à travers des déplacements à l'étranger ou l'accueil d'équipes étrangères sur notre territoire.

Cependant, face à l'augmentation significative du nombre de sollicitations, il est impératif de rappeler les obligations réglementaires encadrant ce type de manifestations.

Conformément aux Règlements Généraux de la FFR, toute demande de rencontre avec la participation d'une équipe étrangère doit impérativement être adressée à la Ligue régionale concernée **au moins 15 jours** avant la date prévue de la rencontre. Les organismes régionaux doivent alors instruire le dossier afin de la transmettre pour validation à la FFR. Seules les demandes dûment complétées pourront être adressées au Département des Compétitions et Stades de la FFR.

Pour rappel, toute demande doit obligatoirement comprendre les éléments suivants :

- **Pour une rencontre organisée en France :**
  - Le formulaire de demande (disponible sur le site de la FFR via le lien suivant : [https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/rugby\\_xv/documents-utiles-5](https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/rugby_xv/documents-utiles-5))
  - La liste nominative des joueurs et dirigeants de l'équipe étrangère (noms, prénoms, dates de naissance)
  - L'officialisation de la rencontre ou du tournoi par la Fédération étrangère concernée (ce document peut être transmis jusqu'à la veille de la rencontre)
- **Pour une rencontre organisée à l'étranger :**
  - Le formulaire de demande (disponible sur le site de la FFR via le lien suivant : [https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/rugby\\_xv/documents-utiles-5](https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/rugby_xv/documents-utiles-5))
  - L'officialisation de la rencontre ou du tournoi par la Fédération étrangère concernée (ce document peut être transmis jusqu'à la veille de la rencontre)

Le respect scrupuleux de cette procédure est essentiel pour permettre aux services compétents de délivrer, dans les délais, les autorisations en conformité avec la réglementation.

**A ce titre, je vous informe que toute demande transmise par une Ligue régionale moins de 7 jours avant la date de la rencontre ne sera désormais plus instruite ni traitée.**

Nous vous remercions par avance de relayer ces informations auprès des clubs de vos territoires et de veiller à la stricte application de cette procédure.

**Sylvain DEROEUX**  
*Secrétaire Général*



## Évolution du Carton Bleu pour les plus de 19 ans (RAPPEL)

Notre sport est souvent montré en exemple sur les dispositifs de prise en charge et de prévention des commotions cérébrales quand il est comparé à ce qui existe en France dans les autres sports collectifs, de contact, de combat ou avec risque de chute. La Fédération Française de Rugby a été pionnière pour la sécurité de ses pratiquant(e)s en mettant en place en 2018 le dispositif carton bleu.

Toute suspicion de commotion cérébrale (maux de tête, vertiges, regard hagard, désorientation, démarche ébrieuse, attitudes, mouvements et propos anormaux, perte de connaissance même brève), après chocs (avec ou sans contact parfois sur le crâne), doit faire sortir du terrain sans délai la ou le concerné(e) en compétition comme à l'entraînement.

Aujourd'hui les arbitres sont les plus aguerris à cette règle. Mais on oublie souvent que tout membre du staff peut aussi pendant, après et en dehors des matchs le signaler et faire déclarer en ligne un carton bleu sur le site de la fédération par l'administrateur du club. C'est dans l'intérêt des licencié(e)s, d'autant que l'apparition des symptômes peut aussi être retardée jusqu'à 48h ou plus parfois. Le process reste le même et doit respecter les délais imposés sans reprise des contacts et le protocole de retour au jeu. La licence est bloquée tant que persiste au moins un des symptômes de l'auto-questionnaire que reçoivent par mail les licencié(e)s avec le certificat à faire signer par un médecin après examen clinique. Les 2 documents sont toujours à renvoyer à la commission médicale de la ligue régionale pour déblocage.

Il a été démontré qu'un second impact au cours de la phase de récupération post-commotion allongeait considérablement cette période de récupération. Dans quelques cas, les symptômes commotionnels peuvent alors s'installer de façon durable. A l'inverse, la majorité des survenues de commotions cérébrales isolées, ayant respectées la conduite à tenir, évoluent définitivement sans aucun symptôme le plus souvent.

**World Rugby a donc renforcé la règle pour les amateurs de plus de 19 ans en imposant une absence de compétition qui passe de 10 jours à 21 jours.** Ainsi, dès la saison prochaine 2025/2026, le protocole carton bleu sera modifié pour les plus de 19 ans présentant une suspicion de

commotion cérébrale, sans en avoir présenté une dans les 12 derniers mois, en augmentant le délai sans match à 21 jours.

Une fois le carton bleu validé, il ne peut pas être contesté ni annulé. Il pourra, peut-être toujours, y avoir des déclarations par excès mais il en va de la responsabilité de chacun de se sensibiliser et de s'intéresser à la reconnaissance d'une suspicion de commotion cérébrale dans notre sport. Le protocole HIA du rugby professionnel ne s'applique en aucun cas au monde amateur. Le doute profite à la santé des joueuses et joueurs.

À cet effet, une vidéo de sensibilisation pour reconnaître les commotions cérébrales, destinée au grand public qu'ils soient parents, jeunes, joueuses, joueurs, officiel(le)s de match et membres des staffs est diffusée par la FFR en libre accès.

[Regarder la vidéo](#)

Vous comprendrez ainsi aisément que l'évolution de cette règle n'a pas pour but de pénaliser nos joueurs mais de leur permettre de pratiquer leur sport en toute sécurité et de profiter au maximum des bons moments que procure le rugby.

La commotion cérébrale c'est l'affaire de toutes et tous !

**Olivier CAPEL**

*Président du comité médical*



## Communication

### Et si vos M10 et M12 participaient à la campagne de communication en faveur du recrutement de nouveaux licenciés diffusée à la rentrée ?

La FFR va lancer, **fin août**, une campagne de communication en faveur du recrutement de licenciés.

Pour réaliser le contenu (photo/vidéo), elle recherche :

- Une quinzaine d'enfants
- Profil : joueur/se de rugby (majoritairement des joueuses)
- Catégorie : M10 et M12
- Durée : 1/2 journée de tournage

Le tournage aura lieu d'ici fin juillet (**dans la semaine du 21 au 27 juillet**), en Ile de France certainement au CNR (centre national de Rugby de Marcoussis) sur l'un des terrains et vestiaire + dans une salle de classe ou bureau.

A noter : Les enfants devront signer une autorisation de droit à l'image. Elle sera envoyée dans un second temps, une fois les enfants sélectionnés.

Si vous êtes intéressé pour que votre enfant participe à ce tournage **AVANT LE 17 JUILLET** :

- Transmettez à l'adresse : [communication.interne@ffr.fr](mailto:communication.interne@ffr.fr)
- Photo de l'enfant
- Vos Coordonnées



# INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS



# Appel à candidature pour un poste au sein du Comité départemental de rugby de Paris en tant que Conseiller(e) Technique Départemental(e) de Clubs (RAPPEL)

Pour favoriser le développement de la pratique du rugby en renforçant l'accompagnement des clubs et des pratiquants du Comité de Rugby de Paris, en complémentarité avec les actions de la LIFR et de la FFR, le CD75 recrute un Conseiller(e) Technique Départemental(e) (F/H).

[Télécharger l'annonce](#)

Votre dossier complet de candidature (avec votre lettre de motivation et votre CV) est à adresser par courriel à l'adresse suivante : [secretariat@parisrugby.fr](mailto:secretariat@parisrugby.fr) copie [asampermans@parisrugby.fr](mailto:asampermans@parisrugby.fr) sous la référence « Candidature CTD »

# Programme « Femmes dirigeantes » de la Région Île-de-France : Appel à candidature du 25 juin au 16 août (RAPPEL)

Dans le cadre de son dispositif "*Ensemble pour la parité 2028*" et dans le cadre de la Loi du 2 Mars 2022 imposant la parité au sein des comités directeurs des comités sportifs régionaux, à l'horizon 2028, la Région Île-de-France a décidé d'accompagner "*les femmes dirigeantes licenciées*" dans leur fonction et pour celles qui le souhaitent d'accéder à plus de responsabilités.

Une cinquantaine de **femmes licenciées** déjà dirigeantes seront choisies pour suivre le programme "Ensemble pour la parité 2028 !" qui débutera du **22 Septembre au 8 Décembre 2025**.

Pour cela, la Région Île-de-France lance un **second appel à candidature du 25 juin au 16 août 2025**.

Comme pour le premier appel à candidature, il s'adresse à toutes les femmes dirigeantes, licenciées dans un club sportif, un comité départemental ou régional sportif de la Région Île-de-France

## Un programme composé à la fois :

- de modules au choix dispensés en distanciel pour enrichir son parcours (gestion financière, gestion RH, Notions juridiques, médias, etc..)
- de 3 séquences de 1 journée 1/2 de développement personnel
- d'un mentorat pour chaque dirigeante tout au long du troisième trimestre 2025 avec un expert ou une experte dédiée selon les disponibilités de chacune

Et enfin 2 temps forts collectifs de réseaux avec l'ensemble des acteurs de l'environnement sportif francilien pour construire la parité Ensemble !

**Le lancement officiel du programme pour les 36 candidates retenues aura officiellement lieu le lundi 22 Septembre 2025 de 19h à 21h à l'auditorium de la Région Île-de-France (Présence obligatoire)**

Contact : Ensemblepourlaparite2028idf@gmail.com

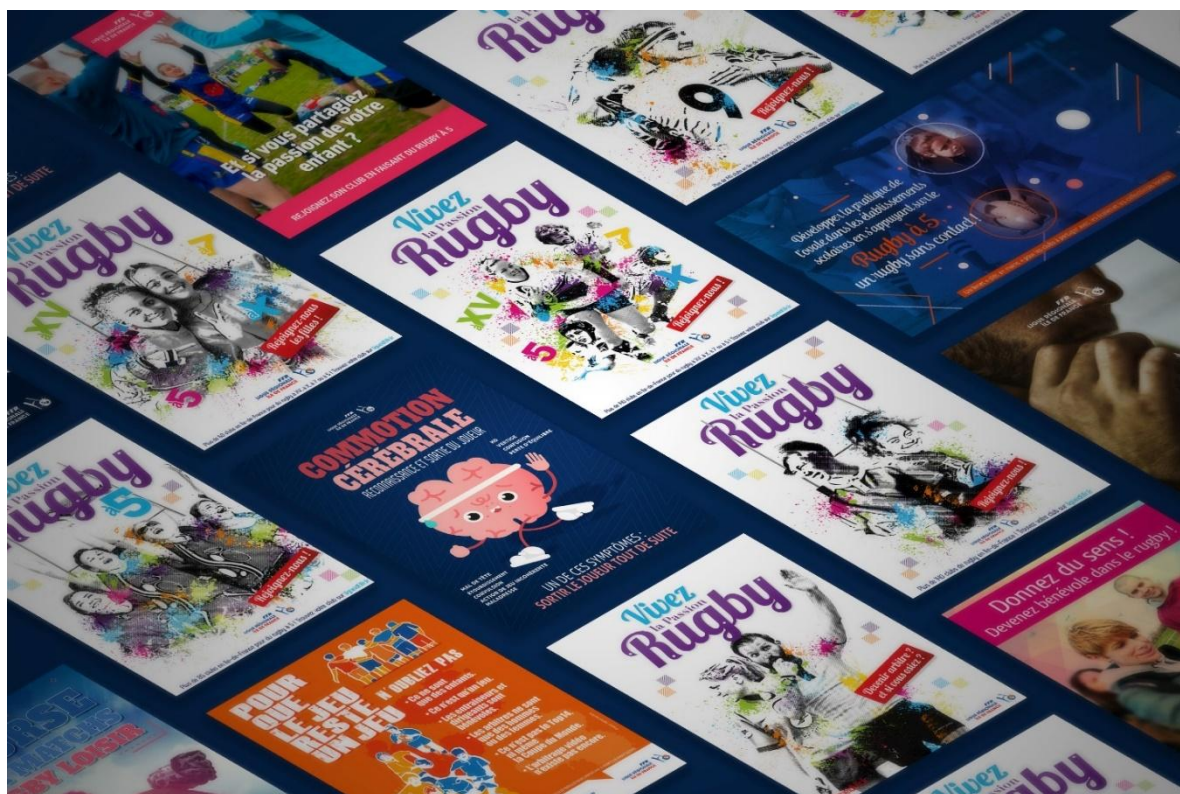
[Candidater](#)

## De nombreux outils sont à votre disposition !

Depuis plusieurs saisons, la LIFR s'attache à réaliser des outils pour aider les clubs dans leur quotidien. Sont à votre disposition sur **le site [ligueidf.ffr.fr](http://ligueidf.ffr.fr)** (ou sur demande auprès de la LIFR) :

### RECRUTEMENT :

- **Des kits personnalisables** pour vous aider à **RECRUTER** (affiche, flyer, bannière web, kakémono) : des bénévoles, des arbitres, des joueuses et des joueurs à XV, X, 7 et 5, des joueurs uniquement, des joueuses uniquement, des joueurs à 5 uniquement, des enfants pour votre école de rugby mais aussi les parents de votre EDR en leur proposant de jouer au rugby à 5.
- **Une vidéo** « rugby de mouvement » pour **ANIMER** vos stands lors des forums (dont une version sous-titrée)
- **Une vidéo** « rugby à 5 » pour **FAIRE DECOUVRIR** ce nouveau rugby
- **Un livret** pour vous aider **TRAVAILLER** avec le monde scolaire
- **Une affiche personnalisable** pour **COMMUNIQUER** sur un match de rugby loisir



### SENSIBILISATION :

- **Des kits** non violence et civilité pour **RAPPELER** aux supporters, parents, joueurs, dirigeants et bénévoles, les règles de bonne conduite sur et en-dehors des terrains
- **Un film** pour **PROMOUVOIR** auprès des jeunes les valeurs de respect, de solidarité et de loyauté
- **Des dossiers** « antidopage » pour **INFORMER** les acteurs des clubs sur ce sujet
- **Une affiche** « cannabis » pour **COMMUNIQUER** sur les risques encourus en cas de consommation
- **Une affiche** « commotion cérébrale » pour **MEMORISER** les symptômes
- **Un flyer** « commotion cérébrale » pour **INFORMER** de la démarche à suivre en cas de suspicion de commotion cérébrale

[Accéder à la rubrique « communication »](#)

### FINANCIER :

- **Deux power points** personnalisables pour vous aider à **DEMARCHER** les entreprises avec comme support le rugby à 5

[Accéder à la rubrique « financier »](#)



# 26 CHANTIERS DE LA LIGUE





## Augmenter le nombre de licenciés

- 1 - Apporter un soutien accru à nos EDR en lien et au soutien de nos Comités Départementaux.
- 2 - Permettre l'accès à notre sport pour le plus grand nombre en soutenant les nouvelles pratiques.
- 3 - Favoriser l'entrée et le développement du rugby dans le monde scolaire en lien avec nos CD.
- 4 - Favoriser les relations et le développement avec le monde universitaire et les grandes écoles.
- 5 - Développer la pratique féminine et la féminisation des encadrements (dirigeantes, arbitres, éducatrices, joueuses, ...)
- 6 - Améliorer le maillage du territoire avec la création d'antennes EDR et des actions dans les QPV.
- 7 - Maintenir la croissance du Rugby à 5 et du rugby à XV loisir, en mixité et accessibles à tous les publics.
- 8 - Capitaliser sur les JOP 2024 et améliorer la fidélisation de nos licenciés.
- 9 - Préserver la santé des pratiquantes et pratiquants.

## Aider les clubs et les bénévoles

- 10 - Poursuivre l'organisation de championnats lisibles sur toutes les pratiques en concertation avec les clubs.
- 11 - Valoriser les actions positives des clubs et partager les bonnes pratiques.
- 12 - Recruter des bénévoles et aider les clubs à se structurer et à grandir.
- 13 - Renforcer notre IREF et assouplir l'accès aux formations pour mieux former encore et en plus grand nombre les dirigeants et les bénévoles.
- 14 - Contribuer à améliorer les infrastructures du rugby francilien et la qualification des installations.
- 15 - Soutenir une communication active et réactive avec l'ensemble de nos clubs et de nos partenaires.

## Assumer un rôle citoyen

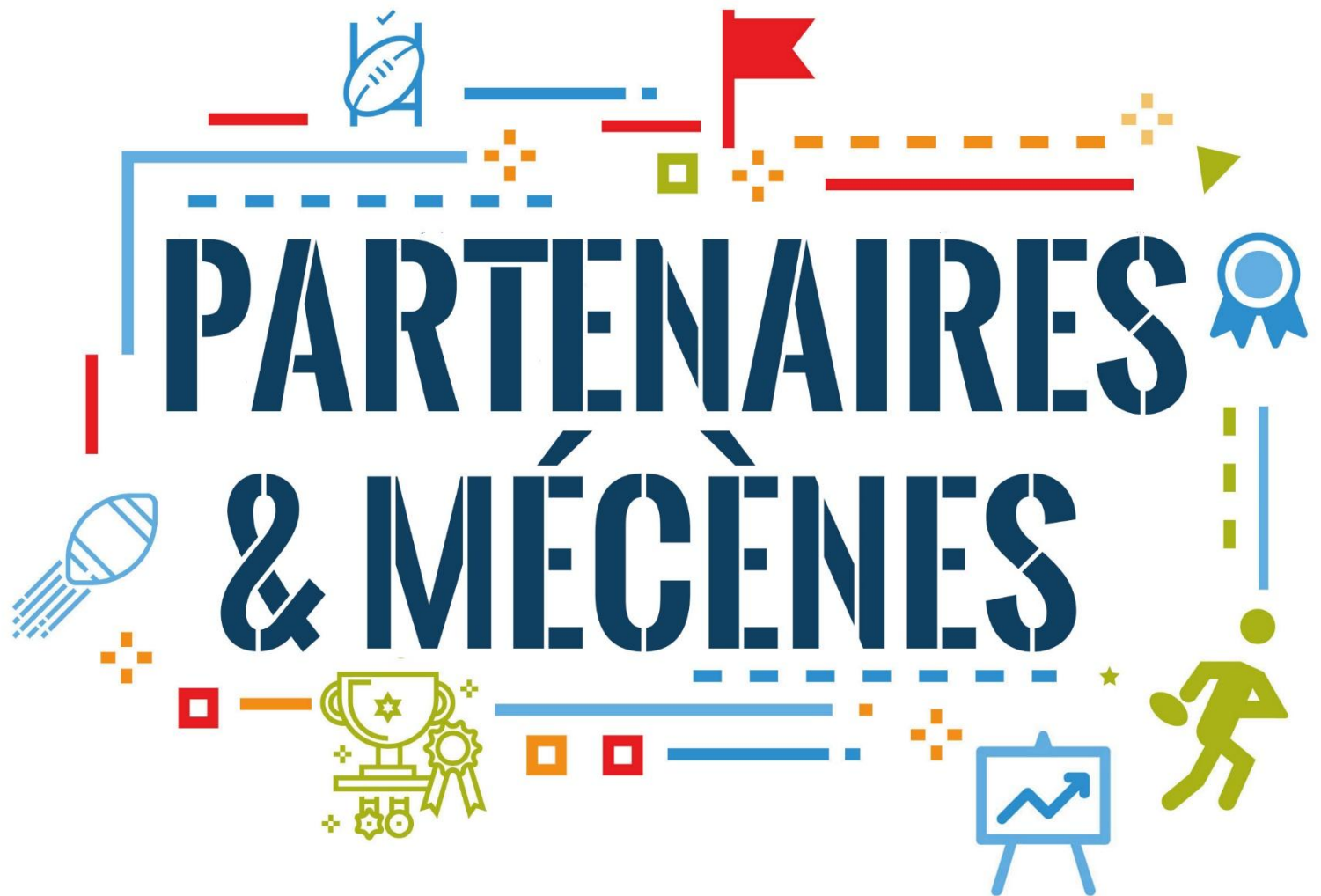
- 16 - Continuer à lutter contre toutes les discriminations, incivilités et violences.
- 17 - Développer les sections de rugby adapté pour les personnes en situation de handicap dans une démarche inclusive.
- 18 - Favoriser la création de sections de Rugby Santé.
- 19 - Développer le rugby dans les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) et dans les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR).
- 20 - Favoriser les actions écocitoyennes de nos clubs.

## Faire rayonner le rugby francilien

- 21 - Soutenir et valoriser l'arbitrage francilien et faire accéder au haut niveau.
- 22 - Favoriser la culture d'un rugby de mouvement par une meilleure formation des jeunes joueuses et joueurs.
- 23 - Relancer les sélections régionales et départementales.
- 24 - Optimiser la filière de formation régionale des écoles de rugby aux seniors.
- 25 - Avoir plus de 10% de Franciliennes et Franciliens dans les sélections nationales féminines et masculines.
- 26 - Faire rayonner le Rugby Francilien à l'international et nouer des liens avec les Ligues et les Clubs étrangers pour favoriser les échanges.



# PARTENAIRES & MÉCÈNES



# Les partenaires & mécènes de la LIFR au soutien du rugby francilien





## Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ». N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

Affiliations	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	<a href="mailto:affiliations@idfrugby.fr">affiliations@idfrugby.fr</a>
Agence Nationale du Sport	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	<a href="mailto:ans@idfrugby.fr">ans@idfrugby.fr</a>
Appel	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	<a href="mailto:appel@idfrugby.fr">appel@idfrugby.fr</a>
Arbitrage	06 14 41 67 80	<a href="mailto:arbitrage@idfrugby.fr">arbitrage@idfrugby.fr</a>
Arbitrage - Arbitres indispos	06 14 41 67 80	<a href="mailto:indispos-arbitres@idfrugby.fr">indispos-arbitres@idfrugby.fr</a>
Arbitrage - Devenir arbitre	06 14 41 67 80	<a href="mailto:jeveuxarbitrer@ffr.fr">jeveuxarbitrer@ffr.fr</a>
Bénévolat	01 43 42 51 51	<a href="mailto:benevolat@idfrugby.fr">benevolat@idfrugby.fr</a>
Citoyenneté	07 70 06 83 24	<a href="mailto:citoyennete@idfrugby.fr">citoyennete@idfrugby.fr</a>
Communication	06 34 48 21 01	<a href="mailto:communication@idfrugby.fr">communication@idfrugby.fr</a>
Covid Manager	06 75 61 11 78	<a href="mailto:covidmanager@idfrugby.fr">covidmanager@idfrugby.fr</a>
CRACG	07 62 76 36 44	<a href="mailto:cracg@idfrugby.fr">cracg@idfrugby.fr</a>
Discipline	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	<a href="mailto:discipline@idfrugby.fr">discipline@idfrugby.fr</a>
Ecoles de Rugby	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	<a href="mailto:edr@idfrugby.fr">edr@idfrugby.fr</a>
Environnement	01 43 42 51 51	<a href="mailto:environnement@idfrugby.fr">environnement@idfrugby.fr</a>
Epreuves (Jeunes)	06 21 39 48 27	<a href="mailto:epreuves@idfrugby.fr">epreuves@idfrugby.fr</a>
Epreuves (Seniors)	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	
Financier	01 43 42 46 87 06 18 60 40 15	<a href="mailto:financier@idfrugby.fr">financier@idfrugby.fr</a>
Formation	01 43 42 49 92 06 45 48 74 08	<a href="mailto:formation@idfrugby.fr">formation@idfrugby.fr</a>
Litiges	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	<a href="mailto:litiges@idfrugby.fr">litiges@idfrugby.fr</a>
Médical	01 43 42 51 51	<a href="mailto:medicale@idfrugby.fr">medicale@idfrugby.fr</a>
Médical - Carton Bleu	01 43 42 51 51	<a href="mailto:carton-bleu@idfrugby.fr">carton-bleu@idfrugby.fr</a>
Officiels de match - Rapport Officiel	01 43 42 51 51 07 62 76 36 44	<a href="mailto:rapport-officiel@idfrugby.fr">rapport-officiel@idfrugby.fr</a>

Partenariat	07 87 72 14 17	<a href="mailto:partenariat@idfrugby.fr">partenariat@idfrugby.fr</a>
Qualification des Terrains	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	<a href="mailto:terrains@idfrugby.fr">terrains@idfrugby.fr</a>
Rassemblements (gestion des dossiers)	06 12 62 57 38 06 21 39 48 27	<a href="mailto:rassemblements@idfrugby.fr">rassemblements@idfrugby.fr</a>
RF Indispo	06 06 95 19 51	<a href="mailto:Indispos-rf@idfrugby.fr">Indispos-rf@idfrugby.fr</a>
Rugby Adapté	07 70 06 83 24	<a href="mailto:rugby.adapte@idfrugby.fr">rugby.adapte@idfrugby.fr</a>
Rugby à 5	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	<a href="mailto:rugbya5@idfrugby.fr">rugbya5@idfrugby.fr</a>
Rugby à 7	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	<a href="mailto:rugbya7@idfrugby.fr">rugbya7@idfrugby.fr</a>
Rugby Loisir	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	<a href="mailto:rugby-loisir@idfrugby.fr">rugby-loisir@idfrugby.fr</a> <a href="mailto:rugby-loisirplus@idfrugby.fr">rugby-loisirplus@idfrugby.fr</a>
Rugby Santé	07 70 06 83 24	<a href="mailto:rugby.sante@idfrugby.fr">rugby.sante@idfrugby.fr</a>
Scolaire	07 70 06 83 24	<a href="mailto:scolaire@idfrugby.fr">scolaire@idfrugby.fr</a>
Services Civiques	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	<a href="mailto:servicecivique@idfrugby.fr">servicecivique@idfrugby.fr</a>

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : [ligue@idfrugby.fr](mailto:ligue@idfrugby.fr) ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !